

IRREGULARITES ET INCIDENTS SUR COMPTE

Incidents de paiement (suite)

▪ Frais de rejet pour défaut ou absence de provision (prélèvement, TIP)	Montant du prélèvement dans la limite de 15.00€
▪ Frais de rejet de virement permanent impayé	12.00 €
▪ Frais de chèque remis à l'encaissement et rejeté	5.00 €
▪ Interdiction bancaire émise par une autre Banque	15.00 €
▪ Frais de déclaration en Banque de France (carte bleue)	23.00 €

DECOUVERTS ET CREDITS (taux débiteur annuel)

▪ Découverts autorisés - Personnes physiques	taux moyen effectif majoré d'un tiers (Source BDF) minoré de 300 points de base
▪ Découverts non autorisés - Personnes physiques	taux moyen effectif majoré d'un tiers (Source BDF) minoré de 200 points de base
▪ Personnes morales	Eonia +550 points de base
▪ Frais d'acte de cession et de notification	27.00 € dont frs postaux

CREDITS A LA CONSOMMATION

Prêt personnel, auto et rachat de crédits (renseignez-vous auprès de votre conseiller habituel)

▪ Réédition d'un tableau d'amortissement	10.00 €
▪ Frais de rejet d'échéance de prêt	17.00 €
▪ Frais de déclaration BDF FICP	23.00 €
▪ Lettre de dernière sommation	35.00 €
▪ Accord de paiement en 4 fois	GRATUIT
▪ Accord de paiement au-delà de 4 fois	24.00 €
▪ <u>Frais de dossier de rachat de crédit</u> :	1% du capital emprunté
▪ Indemnité de remboursement par anticipation si le montant remboursé est supérieur ou égal à 10.000 €	
Durée restante inférieure à 1 an	0.50 %
Durée restante supérieure à 1 an	1.00 %

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager

EPARGNES ET PLACEMENTS FINANCIERS*

Epargne bancaire *

Livret B

Placement financier *

Bon de caisse et compte à terme

(*Pour plus d'information, nous consulter)

ASSURANCE ET PREVOYANCE

▪ Assurance protection des moyens de paiement	19.00 € /an
▪ Assurance sur compte	6.00 € /an

SUCCESSION

▪ Jusque 3.000 euros (dans la limite du solde créditeur)	80.00 €
▪ De 3.001 à 15.000 euros	125.00 €
▪ Au-delà de 15.000 euros	160.00 €

RESOUDRE UN LITIGE

Votre conseiller est votre premier interlocuteur. En cas de différend non résolu auprès du Crédit Municipal de Roubaix est après épuisement des voies de recours amiables internes, les réclamations peuvent être soumises par écrit au :

LE MEDiateur auprès de la FBF – CS 151 – 75 422 PARIS CEDEX 09

CREDIT MUNICIPAL DE ROUBAIX



Conditions applicables à compter du **1er Janvier 2018**

Extrait standard des tarifs

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance, permettant de gérer ses comptes sur internet (uniquement consultation des comptes)	GRATUIT (hors du coût du fournisseur d'accès internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	1.00 € par mois (soit 12.00 € par an permettant de recevoir un nombre illimité de SMS)
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Visa)	35.00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Visa)	39.00 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron)	25.00 €/an
Frais par retrait d'espèces en euros à un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale)	Gratuit
Frais de virement SEPA occasionnel dans la zone euro En agence Par internet	3.00 €/virement GRATUIT
Frais de paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Commission d'intervention	6.00 €/opération Plafonné à 80 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Griffon Protection)	19.00 €/an
Frais de tenue de compte	0.90 €/mois (soit 10.80 €/an)

30 rue de Lille 59100 ROUBAIX
Tel. 03 20 73 78 58 - Fax 03 20 73 66 72
www.credit-municipal-roubaix.fr

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

▪ Ouverture de compte ou modification d'intitulé, Clôture de compte	GRATUIT
▪ Désolidarisation de compte joint	25.00 €

Clientèle bénéficiaire du droit au compte

(Bénéficiaires : titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France (Article D.312-5 du Code Monétaire et financier))

Service bancaire du droit au compte (Service Bancaire de Base)	GRATUIT
--	---------

Descriptif : ouverture, tenue et clôture de compte, 1 changement d'adresse par an, relevé mensuel, délivrance BIC et IBAN, consultation à distance du compte et de virement bancaire, une carte de paiement à autorisation systématique, versement et retrait d'espèces en agence, chèque remis à l'encaissement, paiement par virements, prélèvements et TIP, deux chèques de banque ou d'agence par mois.

Le Service bancaire de base ne comprend pas la délivrance d'un chéquier ni d'autorisation de découvert.

Relevé de compte

▪ Relevé de compte mensuel	GRATUIT
▪ Relevé de compte quinzaine	4.00 €/mois
▪ Relevé de compte au guichet	2.00 €

gratuit sous conditions

▪ Relevé de compte en ligne	GRATUIT
▪ Liste des opérations automatiques et récurrentes pour aide à la mobilité bancaire	GRATUIT

Tenue de compte

▪ Frais de tenue de compte	0.90 €/mois
▪ Frais de gestion de compte inactif (aucun mouvement au trimestre)	2.50 € / mois (dans la limite du cours du solde créditeur)

Services en agence

▪ Délivrance de RIB	GRATUIT
▪ Retraits et versements d'espèces au guichet	GRATUIT
▪ Retrait d'espèces guichet autre Crédit Municipal	2.00 € / retrait
▪ Frais de recherche et photocopie	
Pour un document	7.00 €
En nombre	nous consulter
▪ Frais de télécopie	6.00 €
▪ Résiliation de procuration	5.00 €
▪ Changements d'habilitations ou de statuts (personnes morales)	5.00 €
▪ Délivrance d'attestation	7.50 €
▪ Envoi de documents en RAR	Frais postaux + 1€

BANQUE A DISTANCE *

▪ Consultation de banque en ligne	GRATUIT
▪ Attribution d'un code confidentiel	GRATUIT
▪ Au-delà du troisième code dans l'année	3.00 € /code
▪ Virement interne de bénéficiaire enregistré	GRATUIT
▪ Virement externe de bénéficiaire enregistré	GRATUIT
▪ Enregistrement ou suppression de bénéficiaire pour virement externe	1.25 €
▪ Services d'alertes sur compte par SMS	1.00€/mois

*Hors frais de connexion et de communication téléphonique éventuels

VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

Cartes

Cotisations cartes bancaires

Carte VISA

▪ A débit immédiat	35.00 € / an
▪ A débit différé	39.00 € / an

Seconde carte VISA sur le même compte

▪ A débit immédiat	20.00 € / an
▪ A débit différé	23.00 € / an

Carte VISA PREMIER

▪ Droit d'entrée carte Premier	45.00 €
▪ A débit différé	125.00 € / an

Carte Visa Electron

▪ A autorisation systématique	25.00 € / an
-------------------------------	--------------

▪ Réfection de CB défectueuse ou vol	GRATUIT
▪ Réfection de CB suite à perte	8.00 €
▪ Réédition de code secret	8.00 €
▪ Retrait DAB par CB ou paiement zone euro	GRATUIT
▪ Retrait DAB par CB ou paiement hors zone euro	2.00 € + frs interbancaires
▪ Modification du plafond de CB	5.00 €
▪ Frais envoi CB en RAR	frais postaux + 1 €
▪ Capture CB en distributeur	60.00 €
▪ Capture CB chez un commerçant	180.00 €
▪ Changement d'adresse sur contrat	GRATUIT
▪ Contestation injustifié d'un paiement par CB	15.00 €
▪ Opposition par la banque pour usage abusif	30.00 €
▪ Opposition sur CB pour vol, usage frauduleux par un tiers	GRATUIT
▪ Opposition sur CB pour perte	15.00 €

Les Virements

▪ Réception d'un virement	GRATUIT
▪ Virement interne	GRATUIT
▪ Mise en place de virement interne permanent	GRATUIT
▪ Virement SEPA Zone euro occasionnel	3.00 € / virement
sur support	Forfait 8.50 €
▪ Mise en place de virement externe permanent Zone euro	9.00 € / virement
▪ Modification ou suppression de virement externe permanent Zone euro	3.00 €
▪ Virement SWIFT Occasionnel	11.00 € + frs interbancaires
▪ Réception d'un virement SWIFT	GRATUIT
▪ Frais de Virement SWIFT	11.00 € / virement

Prélèvements et TIP

▪ Mise en place de prélèvements factures courantes	GRATUIT
▪ Mise en place de prélèvements organismes financiers externes	GRATUIT
▪ Paiement d'un TIP ou d'un prélèvement	GRATUIT
▪ Avis de prélèvements émis en crédit	1.50 €/prélèvement
▪ Opposition sur TIP ou prélèvement par mandat de paiement	GRATUIT
▪ Révocation de mandat de	17.00 € / mandat

Chèques

▪ Commande ou renouvellement de chéquier	GRATUIT
▪ Retrait de chèquiers au guichet	GRATUIT
▪ Frais d'envoi de chèquiers en RAR	Frais postaux + 1.00 €
▪ Frais d'émission de chèque de banque ou d'agence	8.00 € / chèque
▪ Remise de chèques	GRATUIT
▪ Photocopie de chèques	12.00 € / chèque
▪ Frais d'opposition sur chèque perdu ou volé	8.00 € / chèque
▪ Frais d'opposition sur chéquier ou série continue de chèques	25.00 €

OFFRE CLIENTELE FRAGILE

▪ Offre Clientèle Fragile	3.00 € / mois
----------------------------------	---------------

La tenue, l'ouverture et la clôture de compte, une carte de paiement à autorisation systématique, le dépôt et le retrait d'espèces en agence, 4 virements SEPA/mois dont 1 virement permanent, 2 chèques de banque/mois, une convention internet pour la consultation et possibilité d'émettre des virements internes, des alertes SMS sur le solde du compte, édition de BIC et IBAN, 1 changement d'adresse/an, le plafonnement des commissions d'intervention (article L312-1-3 du code monétaire et financier)
Le Service bancaire de base ne comprend pas la délivrance d'un chéquier ni d'autorisation de découvert.

IRREGULARITES ET INCIDENTS SUR COMPTE

Commissions d'intervention

▪ sur prélèvement ou chèque	6.00 € / opération
	Plafond de 78 € / mois
▪ sur prélèvement ou chèque	4.00 € / opération
<i>Offre Clientèle Fragile et droit au compte</i>	Plafond de 20 € /mois

Opérations particulières

▪ Frais de retour courrier NPAI	5.00 €
▪ Frais pour ATD, saisie attribution, Intervention d'huissier, opposition administrative.	10 % des sommes dues max 80 €
▪ Frais de mise en demeure sur compte	18.00 €
▪ Frais d'ouverture de dossier contentieux	30.00 €

Incidents de paiement

▪ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	10.00 €
▪ Forfait pour chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁾	
Montant inférieur ou égal à 50.00 €	30.00 €/chèque
Montant supérieur à 50.00 €	50.00 €/chèque

(1) (dont frais de dossier, lettre d'information préalable, lettre d'injonction, déclaration BDF, délivrance certificat de non-paiement, blocage de provision pour régularisation, demande de main levée d'interdiction bancaire, commission d'intervention et frais de rejet)